

Comptes rendus — CA SMAI — 8 janvier 2021

Présents : M. Aussal, J.-F. Babadjian, P. Calka, G. Chapuisat, A.-L. Dalibard, J. Delon, N. Forcadel, O. Goubet, L. Goudenège, J. Lacaille, M. Lewin, P.-Y. Louis, S. Mancini, A. Nouy, C. Rosier, V. Roussier-Michon, V. C. Tran, R. Tittarelli, A. Veber, M. Zani

Excusés : C. Choquet, Y. Demichel (pouvoir O. Goubet), A. Ern (pouvoir L. Goudenège), R. Laraki, L. Weynans (pouvoir V. Roussier-Michon).

Note : En raison de la situation sanitaire, ce conseil d'administration s'est déroulé par visio-conférence.

1. Principaux points à l'ordre du jour

Brochure Zoom sur les métiers des mathématiques et de l'informatique

Chi Tran fait une présentation de la nouvelle brochure ONISEP « Les métiers des mathématiques et de l'informatique ». Il y a déjà eu deux brochures de cette collection sur les métiers des mathématiques, de l'informatique, et des statistiques; la plus récente date de mars 2015. Thierry Horsin et Chi Tran avaient proposé de réaliser une nouvelle version de cette brochure en incluant en particulier des métiers émergents. La brochure est terminée et devrait sortir fin janvier.

La facture totale est de 50k€. Plusieurs sponsors ont été démarchés (Fondations, organismes de recherche, Labex, Grandes Écoles, entreprises), qui financent à hauteur de 52 300€. La participation des sociétés savantes (SIF, SMF, SFdS, SMAI), qui avaient avancé 6k€ chacune pour la première facture, n'est donc plus indispensable.

Deux options se présentent : rembourser les sociétés savantes de leur contribution ou utiliser le surplus pour réaliser des vidéos de présentation des personnes interviewées dans la brochure, d'une durée de 5 minutes environ. Le coût de réalisation de chaque vidéo est de 2k€-3k€. Dans la seconde option, il faudrait refaire une convention. La question de l'hébergement des vidéos n'a pas encore été discutée. Matthieu Aussal et Amandine Véber soulignent l'abondance des vidéos disponibles actuellement, et la nécessité de communiquer sur ces interviews pour leur donner de la visibilité.

Le CA est favorable à ce que de nouvelles vidéos soient réalisées.

Olivier Goubet propose de prendre contact avec les autres sociétés savantes pour savoir ce qu'elles souhaitent faire.

Congrès SMAI 2021

Violaine Roussier-Michon fait un point sur l'organisation du congrès SMAI 2021. Afin de réduire les risques financiers pour la SMAI au cas où le nombre de participants serait réduit cette année et de proposer de meilleures conditions d'accueil aux participants, Franck Boyer et les organisateurs du congrès SMAI 2021 ont proposé à Belambra un avenant au contrat. Cet avenant, qui a été accepté par Belambra, comporte deux modifications : le nombre de participants a été abaissé (220 au lieu de 280) et les proportions de chambres simples et de chambres doubles ont été inversées (1/3 de chambres doubles et 2/3 de chambres simples au lieu de 1/3 de chambres simples et 2/3 de chambres doubles). Par ailleurs, le forfait jeunes sera un remboursement de 50% du coût de l'hébergement, sans obligation de séjourner dans une chambre double.

Les organisateurs ont reçu des promesses de subvention à hauteur de 40k€, de sorte que le budget est à l'équilibre pour le scénario ci-dessus. Le CA est favorable à une augmentation de 5€ des droits

d'inscription afin de limiter les risques financiers au cas où le nombre de participants serait nettement inférieur à celui prévu ci-dessus.

Actions Grand Public

Matthieu Aussal fait un point sur les Actions Grand Public de 2020 et de 2021, qui ont été réduites du fait de la pandémie.

- Cycle SMAI/Arts et Métiers : un exposé de R. Lewandowski aura lieu prochainement. Deux oratrices ont été contactées pour d'autres séances, en espérant que celles-ci puissent avoir lieu.
- JAM du Chaos : cette manifestation aurait dû avoir lieu lors de la Fête de la science en octobre 2020, a été reportée pour la semaine des mathématiques en mars 2021, et va probablement être reportée de nouveau. L'enveloppe de 2020 (2k€) n'a pas été dépensée. Le CA est favorable à ce que cette enveloppe soit reconduite.
- Appels à projets de la Fondation Blaise Pascal : ces appels à projets, qui ciblent des actions de médiation scientifique en mathématiques et informatique, sont maintenant clos. Il y a un effort de communication à faire par la SMAI pour toucher plus largement ses membres lors des futurs appels à projets (réseaux sociaux, relais via correspondants locaux, lettre de la SMAI).
- Salon Jeux et Culture Mathématiques 2021, en hybride : la SMAI n'était pas en faveur de l'organisation d'un salon hybride, qui semble compliqué à mettre en place et comporte des risques financiers importants, et plaidait plutôt pour un salon entièrement virtuel. C'est néanmoins l'option qui a été choisie par le comité d'organisation, et la SMAI fera son possible pour mobiliser sa communauté. Une demande d'avance de trésorerie a été faite auprès de la SMAI, qui a décliné car elle a déjà ses propres événements à financer, avec leurs lots d'incertitudes budgétaires.

Point sur les publications

Amandine Véber fait le point sur les publications. Le renouvellement des comités éditoriaux est presque terminé (il reste ceux des revues SMAI hébergées par le Centre Mersenne et des collections). La SMAI a obtenu un financement du Fond national pour la science ouverte, qui va permettre le passage des revues EDP sciences en "Subscribe to open". Si fin mars le renouvellement des abonnements atteint 95% des abonnements de l'année précédente, les revues passeront en Open access complet.

Un comité de suivi du Subscribe to open va être constitué prochainement.

Point sur le secrétariat

Le CA est favorable au maintien en télétravail des secrétaires, ainsi qu'à l'attribution d'une prime annuelle identique à celle de l'année dernière.

Nouvelles des groupes thématiques

- Groupe MAS : Clément Marteau a pris la suite de Céline Lacaux pour la responsabilité du groupe MAS. Le CA donne son accord pour que les élections du groupe puissent avoir lieu par voie électronique. Les Journées MAS sont reportées en août 2021 à Orléans.
- Groupe SIGMA : Anthony Nouy donne des nouvelles du groupe SIGMA. Le congrès de 2020 a été annulé (sans report). Le prochain événement est la Conférence Curves and Surfaces en 2022 à Arcachon. En raison de l'annulation du congrès de 2020, il n'y a pas eu d'assemblée générale l'année passée. Il n'y a pas d'urgence à en tenir une rapidement car le règlement intérieur du groupe SIGMA exige une assemblée générale tous les deux ans et la dernière a eu lieu en novembre 2019.
- Groupe MABIOME : le CA donne son accord pour qu'un triumvirat (Florence Hubert, Gaël Raoul et Magali Ribot) prenne la responsabilité du groupe.

Situation de la mathématicienne égyptienne Laila Soueif

La SMAI a co-signé avec la SMF une lettre de soutien à la mathématicienne égyptienne Laila Soueif. Cette lettre sera publiée dans MATAPLI. Violaine Roussier-Michon fait le point sur la situation de deux autres mathématiciens qui vivent des situations difficiles dans leurs pays d'origine. Tuna Altinel a été acquitté, mais son passeport ne lui a pas été rendu. Le procès d'Azat Miftakhov a eu lieu et le verdict devrait tomber prochainement.

Point sur le FEM et le CAN-J

Le Forum Emploi Maths a été une belle réussite malgré les contraintes. Jérôme Lacaille, Pierre-Yves Louis et Olivier Goubet font un compte-rendu de leurs expériences respectives. Jérôme Lacaille déplore le manque de documentation (en particulier de documentation récente), et l'absence de système de visio-conférence commun à l'ensemble des intervenants, mais a eu des discussions sympathiques avec de nombreux participants autour des mathématiques en entreprise, des thèses CIFRE, etc. Pierre-Yves-Louis a vu peu de personnes, mais signale que les plénières étaient très suivies. Olivier Goubet mentionne que les stands des formations ont eu assez peu de passage, et peu de rencontres d'aubaine, à la différence des salons usuels.

Le CA remercie vivement les organisateurs du CAN-J, qui a pu se tenir avec succès malgré des délais très courts. Nicolas Forcadel et Matthieu Aussal font un compte-rendu de cet évènement, qui comptait un peu plus de 200 inscrits. Une soixantaine d'exposés par des jeunes dans des sessions parallèles ont eu lieu, ainsi que 4 sessions plénières par des chercheurs·e·s confirmé·e·s. Les petits salons ouverts lors des pauses ont permis des discussions informelles. La SMAI remercie tou·te·s les conférencier·e·s et participant·e·s qui ont fait de ce congrès virtuel un agréable moment d'échange scientifique.

Préparation des prochaines élections

La prochaine assemblée générale aura lieu lors de la biennale (31 mai-4 juin). Comme pour les élections précédentes, le vote aura lieu sur place ou par voie électronique via Bélénius. Une commission électorale est constituée. Claire Scheid, Jean-François Babadjian, Amandine Véber et Anne-Laure Dalibard donnent leur accord pour en faire partie.

Proposition pour présider le CS de la SMAI

Le CA émet un vote favorable à la nomination d'Anne de Bouard à la présidence du conseil scientifique de la SMAI.

Modification du règlement du prix JJ Moreau

Les modifications suivantes sont proposées :

- Autorisation des candidatures en anglais ;
- Modification de la phrase “ Le lauréat doit avoir des travaux publiés dans des revues de renommée internationale en mathématiques de l'optimisation et de la décision” en “Le lauréat (la lauréate) doit avoir des travaux publiés dans des revues de renommée internationale, et avoir contribué en mathématiques de l'optimisation et de la décision.”

Le CA est favorable à ces modifications.

Olivier Goubet sollicite l'avis du CA concernant une modification des appels à candidature et le règlement intérieur des prix décernés par la SMAI. Amandine Véber fait une présentation de ces modifications. L'objectif est principalement de mieux apprécier le travail en équipe et moins l'excellence des solistes. On pourrait ainsi mentionner dans l'appel à candidatures

1. que des candidatures collectives, mettant en avant une collaboration active ayant donné lieu à une série de travaux ayant eu un fort impact dans le domaine, pourront être considérées ;
2. qu'outre la qualité et l'impact des publications d'un.e candidat.e, les éventuelles contributions substantielles à la structuration ou l'animation de la communauté scientifique seront également considérées parmi les critères d'excellence du dossier.

Le but de ces modifications est de faire apparaître explicitement que le caractère collectif de la recherche et les multiples formes sous lesquelles les très grandes qualités scientifiques d'un-e (ou plusieurs) collègue(s) peuvent se matérialiser seront aussi pris en compte dans l'attribution du prix, afin que les collègues ayant une liste de publications moins fournie que d'autres à cause d'activités chronophages et pourtant d'un très grand intérêt scientifique, ou n'osant pas mettre en avant des travaux effectués en collaboration régulière avec quelqu'un d'autre, se sentent invité-e ·s à candidater quand même.

Olivier Goubet va contacter la SMF pour avoir leur avis.

Marguerite Zani rappelle que l'idée d'un search committee avait été soulevée lors d'un précédent CA, et pourrait aider à susciter des candidatures diverses.

École franco-espagnole

L'école franco-espagnole Jacques-Louis Lions, co-organisée par la SMAI et la SEMA, a lieu tous les 2 ans. La prochaine édition doit avoir lieu à Madrid en juin 2021, et sera pilotée par Carlos Castro.

Comme pour les éditions précédentes, le CA est favorable à ce qu'une enveloppe de 2k€ soit attribuée pour financer quelques bourses jeunes pour des français souhaitant se rendre à cette école.

Demande de report des crédits pour un projet BOUM

Plusieurs projets BOUM ont dû annuler ou reporter les manifestations prévues en 2020 et 2021, et demandent un report des crédits. Le CA est favorable à ce que ces reports dûs à la pandémie soient attribués automatiquement si la demande est faite, compte tenu des circonstances exceptionnelles.

Questions diverses

Julie Delon mentionne que la journée Sciences et Média va avoir lieu le 29 janvier. Le thème de cette année est "Femmes scientifiques à la Une! Comment améliorer la représentation des femmes scientifiques dans les médias?". L'évènement sera diffusé en ligne depuis la BNF.

2. Points d'information

Demandes des organisateurs de la conférence Waves 2021

La SMAI a été contactée par les organisateurs de Waves 2021 pour savoir si la SMAI pouvait se substituer aux tutelles pour la gestion des inscriptions et la facturation. Mais la SMAI n'a légalement pas le droit de le faire : il s'agit d'un service que des sociétés privées pourraient proposer et facturer et que la SMAI ne peut donc assurer gratuitement. Anthony Nouy souligne qu'au delà d'une centaine de participants, il est plus raisonnable de faire appel à une société extérieure afin d'éviter de surcharger les gestionnaires des laboratoires.

Prochains C.A. de la SMAI

Le prochain C.A. de la SMAI aura lieu le 9 avril 2021 à 14h.